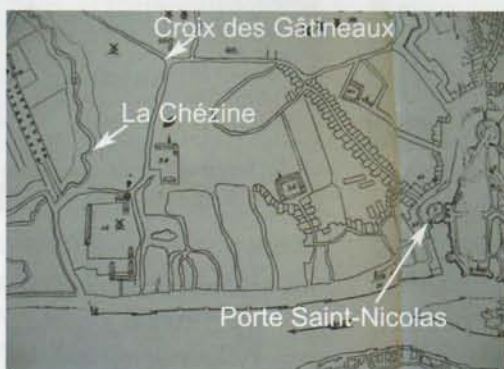


La Lettre

Le quartier du Muséum, son urbanisation

Le quartier du Muséum d'Histoire Naturelle, entre les rues Copernic, Racine, Voltaire, de la Rosière d'Artois et la place de l'Edit de Nantes, s'inscrit dans l'ancien territoire des évêques de Nantes qui s'étendait des murs de la ville à la Chézine et de la Loire à la voie reliant la porte St Nicolas au pont de Gigant. Son urbanisation commence au premier quart du 18^{ème} siècle pour s'achever au début du 20^{ème}.



Plan Jouaneaux 1722 - Extrait "Nantes au XVIII^e"
Pierre LELIEVRE



Plan Cacault 1756/1757 - AMN : II 157/6

En 1718-1719 des négociants nantais prévoient d'implanter une manufacture de cotonnades dans le haut du Bignon Lestard*. Sensiblement à la même époque, les frères Brée, fabricants de cordages, transfèrent leur établissement de l'île de la Saulzaie (Feydeau) au bois de la Touche. Une soixantaine d'années plus tard, sous l'impulsion de J. Joseph Graslin, Receveur Général des fermes du roi à Nantes, un nouveau quartier va naître sur les hauteurs de la ville où de véritables liaisons vont se nouer avec le port.

Le plan Coulon traduit ces transformations. La manufacture, rue Rubens (act. Racine) n'est plus identifiée, ses activités ont, semble-t-il cessé. La corderie proche de la nouvelle rue Voltaire, sera pour partie



Plan Coulon 1795 - A.M.N 1Fi 42

incendiée en l'an VIII** (1800). Elle fermera vers 1804*.

Six ans après, François Brée propose « *de céder son terrain du bois de la Touche pour y construire un palais de justice, avec tous ses accessoires prisons etc...* »*. La propriété devenue domaniale en 1811 est destinée à un établissement public*.

Longtemps à l'abandon, le site va retrouver vie grâce au Conseil Général qui, en juin 1818, choisit pour rebâtir la Monnaie, alors en ruine au Bouffay, « *un terrain appartenant à la ville [...] à l'extrémité de la rue Penthièvre [Voltaire]...* » et offre une portion des terrains Brée dont il est propriétaire**. Plus tard, la ville concède « *...le terrain municipal contigu à celui de la rue de Penthièvre ...* »*.

Après bien des hésitations, les autorités supérieures acceptent le site retenu. Les plans de l'architecte A. Gengembre*** sont approuvés en juillet 1820. Le même mois, M. Ogée, architecte du département présente un aménagement des ex-terrains Brée avec onze lots destinés à la vente*. L'ensemble, resserré sur lui même, fait apparaître la nécessité de « *... percer de*

*nouvelles rues et de redresser et élargir celles actuellement existantes [...] »**. La construction de la Monnaie commence en 1821. Mais, les retards s'accumulant, elle n'entre en service que le 3 juin 1826 ***.

En 1824, la ville souhaite une place derrière la Monnaie afin de la mettre en valeur : un échange de terrains y pourvoira. Puis, le Conseil Général, prévoyant une meilleure rentabilité de ses terres si elles sont disposées pour y bâtir, donne «... à la ville [...] l'espace pour les rues ... »*.



Extrait Plan Ogée 1826 (photocopie) - A.M.N 1O 2068

Le plan Ogée de 1826,* né de la collaboration avec la ville, est approuvé par ordonnance royale, comme la vente par adjudication des dix-sept lots représentés. Ici s'opère un véritable désenclavement. Les rues existantes s'élargissent et de nouvelles voies se créent. La surface concernée déborde la corderie. S'y ajoutent des terrains privés que la ville devra acquérir. Toutefois ce plan ne sera pas réalisé en totalité.

Selon le plan cadastral de 1835, la place compte quatre constructions nouvelles à l'ouest, mais aucune à l'est. Deux ans plus tard, l'Hôtel de la Monnaie ferme à jamais. La ville rachète le bâtiment et les terrains en 1841 avec l'obligation de conserver à l'édifice un usage public*. De nombreux services y trouveront place. En 1875, l'extension réalisée à l'arrière par l'architecte G. Bourgerel, pour abriter le muséum d'histoire naturelle, condamne la place au bénéfice d'un square. Depuis 1971, le muséum occupe seul les lieux.

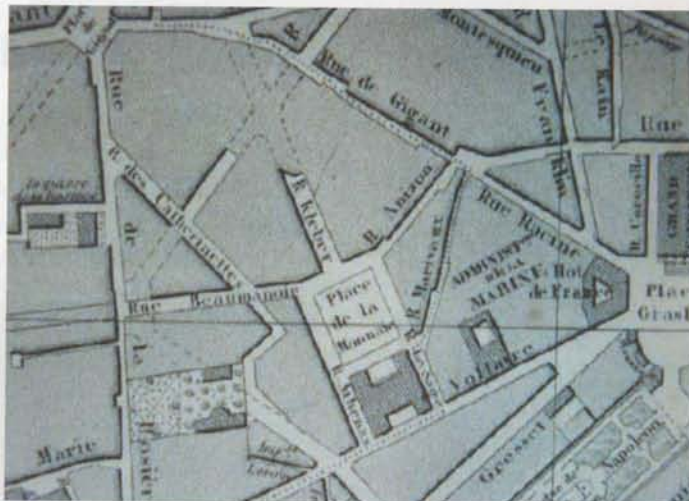
Les rues existantes, Rosière d'Artois, Copernic, Racine, Marivaux et le cul-de-sac Anizon, hors terrains Brée sont élargis et alignés au fur et à mesure des opportunités. La rue des Catherinettes (act. Urvoy de St Bedan), l'est sur les terrains cédés par le département.

Les nouvelles percées reçoivent leur dénomination en octobre 1837*. Les rues Athénas et Lesage destinées à la desserte de l'Hôtel de la Monnaie sont sans doute terminées les premières. La rue Beaumanoir (act. Montesquieu) prévue pour rejoindre la rue des Coulées (act. E. Luminais) ne parviendra pas à son terme.

Les rues Kléber et de la Galissonnière, ouvertes et bâties en 1835 sur l'espace concédé par le département, forment cul-de-sac au-delà. Trente et un an plus tard, la Ville peut

enfin acquérir les propriétés nécessaires à la reprise des travaux et réaliser les deux jonctions prévues avec la rue de Gigant (act. Copernic et Racine).

Une rue tracée sur le plan ne verra jamais le jour. La place de Gigant (ex Croix des Gâtineaux, act. de l'Edit de Nantes), lieu de l'entrée principale de la corderie, devait se transformer en une vaste place carrée. Sous la pression d'un riverain gêné dans ses projets immobiliers, sa surface est réduite*.



Plan Amouroux 1854 - A.M.N. 1FI 55

La dernière transformation est liée à l'édification du palais rêvé par Thomas Dobrée. A sa mort en 1895, le domaine, avec l'ancien manoir de la Touche, élevé au 15^{ème} siècle par l'évêque Jean de Malestroit, revient au département. Son légataire universel, Hippolyte Durand-Gasselien, met alors tout en oeuvre, en accord avec la Ville et le Département, pour dégager le musée des maisons qui l'enserrent et offrir à l'ensemble, au début du 20^{ème} siècle, l'espace qu'il requiert*.



Cadastrage actuel

Si aucun nom de rue ou de place n'a gardé le souvenir de la corderie ou de la manufacture de cotonnades, leurs formes restent lisibles, au moins en partie, sur le plan cadastral actuel.

Nicole PIGEON

Sources : AMN=*: HH-34; G1 268; 1D 35; G1401; G1405 ; 1D 37; 1 Fi 369; 1O 979; 1O 2068 ; 1M65; 2D 21; 1 O 686 ; 1O 786
ADLA=** : 7R1/1516 ; 1N 2; Qa 9
G. Salaün*** «La nouvelle Monnaie de Nantes »



Le chantier : (suite ...)

Plaidoyer pour les enduits traditionnels à la chaux (2^{ème} partie)

La mise en oeuvre d'un enduit

Un enduit, selon le D.T.U. (Document Technique Unifié), se compose de 3 couches successives dont le dosage spécifique et l'épaisseur assurent à chacune une fonction particulière.

Le gobetis

Cette 1^{ère} couche, de 5 à 8 mm, est un mortier gras (c'est-à-dire fortement dosé), appliquée en une couche mince et rugueuse, plutôt fluide. A base de chaux hydraulique, elle assure l'adhérence de l'enduit sur le support et uniformise l'absorption des fonds.

Le corps d'enduit en chaux hydraulique

La 2^{ème} couche, plus épaisse de 10 minimum à 20 mm, freine l'eau. A base de chaux hydraulique, elle garantit l'essentiel de l'imperméabilité et elle est dressée pour une planéité générale.

La couche de finition en chaux aérienne

A base de chaux aérienne, la 3^{ème} couche de 5 à 7 mm finit, décore et limite les phénomènes d'érosion sans être étanche.

Ces 3 couches sont donc de plus en plus maigres vers l'extérieur. Lors de sa réalisation, l'artisan prend garde aux conditions météorologiques : température extérieure, taux d'hygrométrie de l'air et de l'ouvrage... De plus, un temps de séchage doit être respecté entre chacune des couches.

Finition de l'enduit

Différentes qualités de finition

L'aspect final de l'enduit réside dans les choix de la chaux, du sable et de leurs proportions, ainsi que dans la technique de finition. Une large palette de finitions est possible, de la plus rustique à la plus « tendue ». Ainsi, peuvent être proposés des enduits de finition jetés à la truelle, jetés au balai, « tyroliens », coupés avec le tranchant de la truelle, lavés ou brossés pour enlever la laitance de chaux et faire réapparaître le grain du sable, lissés au dos de la truelle...

La finition grattée [ill.1] à la taloche à pointes est à éviter. En effet, elle fragilise l'épiderme dès sa mise en oeuvre en ruinant la pellicule de calcin qui se forme en surface et qui favorise la tenue et l'étanchéité de la couche de finition.

Plus difficile à mettre en oeuvre mais plus résistante, la finition talochée lisse ou resserrée à la truelle est l'idéal du point de vue de la pérennité. En effet, cette finition laisse une laitance de chaux en surface qui, très chargée en carbonate de chaux, assure une meilleure solidité de l'enduit. D'un point de vue esthétique, cette finition implique en revanche d'accepter les moirages blanchâtres de cette laitance de chaux.

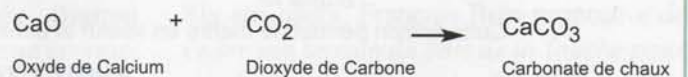
[ill.1] ENDUIT GRATTE



Une protection naturelle inhérente à la chaux

Au contact de l'air, une croûte superficielle de carbonate de chaux se forme par carbonatation. Plus précisément, sous l'action du gaz carbonique (CO₂) présent dans l'air, l'oxyde de calcium (CaO), dénomination chimique de la chaux, se transforme en carbonate de calcium soit le calcin [ill.2].

[ill.2] REACTION CHIMIQUE DE LA CARBONATATION



Soit plus simplement



L'enduit traditionnel à la chaux, un matériau vivant

Lors de la mise en oeuvre, outre la qualité des matériaux utilisés, plusieurs paramètres vont interférer sur l'aspect d'un enduit. Contrairement aux produits formulés, l'enduit traditionnel à la chaux n'est pas un matériau parfaitement stable, il va réagir fortement lors de sa mise en oeuvre à la température, à l'hygrométrie du support et de l'air ambiant. La richesse des enduits traditionnels réside donc aussi dans ces paramètres qui échappent parfois, même si avec l'expérience, les professionnels savent gérer ces données. Cette sensibilité accrue de l'enduit traditionnel donne aux façades urbaines des résultats subtilement différents et évite la monotonie de surfaces d'enduit uniforme.

Elisabeth PEROT

Bibliographie :

Chaux aérienne et techniques de mise en oeuvre, Editions Tiez Breiz, Maisons et paysages de Bretagne, 1993.

Techniques et pratiques de la chaux, Ecole d'Avignon, Editions Eyrolles, 1996.

Les chaux dans les enduits, Entretien et restauration des bâtiments anciens, Editions ARTEFAB Pays de la Loire, 2000.

Chaux et Sables pour les enduits, Entretien et restauration des bâtiments anciens, Editions ARTEFAB Pays de la Loire, 2002.

DIFFERENTES QUALITES DE FINITION

Le choix de la finition est induit par le caractère de l'édifice. Néanmoins, rappelons que la fonction première de l'enduit est l'étanchéité.

ENDUIT A PIERRES VUES AFFLEURANT



Ce type d'enduit ne va pas refouiller les joints, mais juste laisser apparentes les pierres les plus saillantes.

ENDUIT BROSSÉ



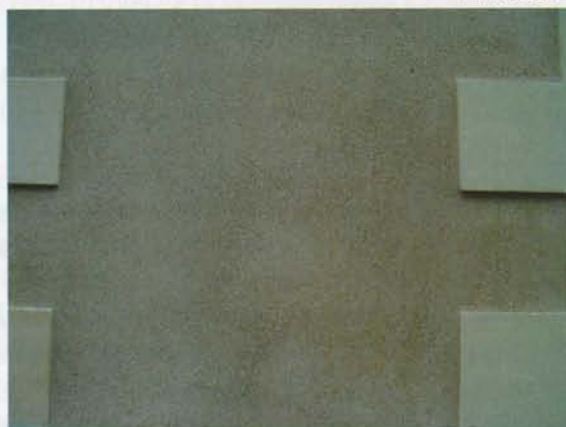
Brossé fin



Brossé fort

Cette finition permet de mettre en valeur la qualité du sable qui donnera de fait sa couleur à l'enduit.

ENDUIT TALOCHE LISSE



Laitance de chaux légèrement époncée



Laitance de chaux laissée en surface

Cette technique nécessite un savoir-faire particulier car il ne pardonnera aucun défaut.

Une fois l'enduit lissé, aucune reprise ne sera possible.

Offrez à votre patrimoine toutes les expertises du Crédit Agricole :

- Des placements innovants pour investir sur l'ensemble des marchés financiers,
- Des mandats personnalisés confiés à des professionnels de la gestion privée,
- Des contrats d'assurance vie pour piloter votre investissement.

www.ca-atlantique-vendee.fr



BANQUE ET ASSURANCES